



Avenir France **T**ourisme

Compte-rendu

Réunion de préfiguration de l'association

**« AVENIR FRANCE TOURISME »**

*mardi 16 avril 2013*

*à l'Assemblée Nationale*



*Jean-Michel Couve, Député du Var*

**Jean-Michel Couve, Député du Var et Maire Honoraire de Saint-Tropez**, remercie les personnes présentes et fait part de son projet de création de l'association Loi 1901 « Avenir France Tourisme ».

Nous savons que la France est belle, qu'elle s'affiche comme la première destination touristique mondiale, que son économie touristique intéresse 235 000 entreprises, emploie plus d'un 1 600 000 salariés qu'elle représente 7% du PIB et dégage un des premiers soldes créditeurs de la balance des paiements, entre 7 et 12MD€ selon les années.

En ce sens, le tourisme français se porte bien. Selon la ministre du Commerce de l'Artisanat et du tourisme : « Le tourisme français est au plus haut. »

Mais , chacun de nous sait bien, aussi, que cette présentation doit être relativisée et pondérée, du fait de constats que nous avons pu établir dans l'exercice des fonctions que nous occupons ou avons occupé dans le domaine du tourisme.

Issus d'horizons divers, nous sommes, tous, particulièrement intéressés par le devenir de notre industrie touristique. Nous avons, tous, l'expérience nécessaire pour apporter une contribution à l'étude de ce domaine et je compte que de nos échanges pourront émerger des propositions pour la relancer. Je tiens à saluer mes collègues députés qui siègent parmi nous ainsi que ceux, ex parlementaires, qui nous ont rejoints, avec une mention particulière pour Léonce Deprez qui, durant toute sa carrière, aura prôné un développement innovant et dynamique de notre tourisme.

Quant à moi, depuis 1983, date de ma première élection à la mairie de Saint-Tropez, j'ai travaillé aux plans territorial et national sur ces thèmes. J'ai été, durant de longues années, rapporteur pour avis du budget tourisme à l'Assemblée nationale avant que Daniel Fasquelle, député-maire du Touquet, ne prenne la suite en 2008.

Durant toute ces années, j'ai présidé de nombreuses Commissions Tourisme pour faire, au bout du compte, toujours le même constat : les rapports qui en sont issus ont généralement, vocation à être régulièrement rangés aux placards des laissés pour compte.

Je ne voudrais pas que cela se reproduise pour les travaux que nous allons entamer. C'est la raison pour laquelle je vous proposerai d'élaborer ensemble, une stratégie de communication sur l'importance que revêt le tourisme pour la France, aux plans économique, social, territorial et humain ainsi que sur le bien-fondé de notre projet de réforme de la politique du tourisme.

Pour cela, j'ai pensé qu'il serait utile d'inscrire nos actions dans le cadre d'une association Loi 1901 de droit privé, autonome des institutions et largement ouverte aux acteurs du tourisme mais, aussi, à tout décideur ou citoyen désireux de s'informer sur nos travaux, voire d'y participer.

Cette première réunion a pour objet de présenter les motivations et les objectifs d' « Avenir France Tourisme ». Je suis très heureux d'être lié dans cette démarche avec Yves Foulon, député-maire d'Arcachon et de Jean-Pierre Marcon ex député de Haute-Loire, aujourd'hui président de la section « Tourisme social » du Conseil National du Tourisme et vice-président de VVF villages, ainsi qu'avec mes amis, membres fondateurs qui m'ont accompagné à la Commission nationale tourisme de l'UMP de 2005 à 2007 et qui sont, eux aussi, à l'origine de notre rencontre de ce jour.

Début 2007, après 18 mois d'un travail intense, nous présentions un projet de réforme de la politique nationale du tourisme. Nos conclusions ont reçu le meilleur accueil de la part de Nicolas Sarkozy, candidat à la présidentielle. Elles furent retenues par l'UMP pour constituer le projet Tourisme et mises à disposition de tous nos candidats aux législatives.

Hélas, comme trop souvent dans de tels cas, pour toutes sortes de raisons plus ou moins avouables, elles ne furent pas mises en œuvre durant les cinq années du précédent mandat présidentiel.

Nous pouvons d'ores et déjà établir trois constats :

- **La place de l'industrie touristique dans notre économie et son rôle majeur dans notre société pour ceux qui en vivent et ceux qui le vivent.**
- **La contraction de ce secteur d'activités par rapport à l'évolution du tourisme européen et mondial.**
- **L'insuffisance de considération qui lui est portée par nos gouvernements de tous bords et, en conséquence, la place mineure qui lui est réservée dans les gouvernances centrale et territoriale au regard de ses retombées et de son potentiel de développement.**

Cela est dû, sans doute, à une certaine méconnaissance de la réalité de ce que représente le tourisme, son impact positif sur bien d'autres secteurs d'activités et ses capacités à créer de la richesse et à générer des emplois nouveaux, bien au-delà des seuls secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les voyages et les transports.

Certes, tous les ministres et secrétaires d'Etat dédiés qui se sont succédés ces dernières années ont toujours affichés l'intérêt qu'ils portaient à l'industrie touristique mais, pour autant, on ne peut pas dire qu'elle ait fait l'objet de réformes fondamentales permettant de la dynamiser.

Certes, des mesures ont été prises pour améliorer tel ou tel secteur (création d'Atout France, nouveaux classements, soutiens à l'hôtellerie et la restauration...) mais tout cela n'a pu jusqu'alors constituer une politique nationale du tourisme adaptée aux évolutions des marchés mondiaux et à la concurrence internationale.

L'Organisation Mondiale du Tourisme vient de nous informer que le nombre d'arrivées internationales en 2012 s'inscrivait en forte augmentation à 1 035 000 000. On en comptabilisait 530 millions en 1995 et elle devrait atteindre 1 500 000 000 en 2030. La question se pose à nous de savoir si la France sera en capacité de prendre toute sa part dans cette évolution.

Or, dans son rapport « La performance française dans le tourisme mondial » rédigé en 2008 par Francesco Frangialli, ex secrétaire général de l'OMT, nous indique que **de 1991 à 2008 la France a perdu des parts de marché**. Perte de 3 points, (c'est-à-dire d'un quart) en terme de parts de marché mondial et perte de 2 points en terme de recettes. Une telle baisse d'importance pourrait s'admettre au plan mondial, compte tenu de l'émergence de nouveaux grands pays récepteurs (Asie, Amérique du sud...) mais ne peut s'accepter par rapport aux pays européens concurrents qui, pour la plupart, ont vu, durant cette période, leur industrie touristique prospérer en valeur absolue et relative.

Parmi les causes de cette régression retenues par Francesco Frangialli **l'insuffisant soutien des pouvoirs publics et l'affichage maintes fois répété du classement de la France comme première destination mondiale** ; ce qui aurait comme effet négatif de détourner l'attention sur ce secteur d'activités.

De même, en ce qui concerne les conclusions du dernier « Forum Economique Mondial » qui décline la France du 3<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> rang. Parmi les critères d'évaluation du panel des 140 pays retenus par le Forum : **la non priorité accordée au tourisme par les pouvoirs publics français..**

Il est, donc, patent que les résultats de notre tourisme ne sont pas à la hauteur de nos capacités. Ce n'est pas nouveau, mais il serait grand temps qu'on cesse d'en réduire les moyens à la mauvaise raison que nous serions, déjà, les meilleurs du monde. Je tiens à préciser, d'ailleurs que cette donnée concernant les 80 millions de visiteurs étrangers accueillis en France chaque année, mériterait d'être pondérée, compte tenu des méthodes employées pour l'évaluer. Ce sera

l'objet, entre autres, des travaux du groupe de travail que nous constituerons sur les méthodes d'observation des retombées du tourisme.

Je tiens à souligner, aussi, pour le regretter, que les activités touristiques ne sont pas toujours ressenties de façon positive par nos concitoyens. Les sur fréquentations saisonnières, les dégradations environnementales, peuvent même constituer, pour eux, des raisons de rejet.

**Une attention particulière devra être portée sur la communication grand public pour le convaincre de ses effets positifs et faire en sorte qu'il se l'approprié.**

Pour conclure cette présentation générale de la problématique concernant l'état de notre tourisme, je voudrais souligner trois sujets qui me semblent cruciaux et qu'il nous faudra traiter prioritairement au fil des réunions des groupes de travail :

- **La petite hôtellerie indépendante va mal.** Durant ces dernières années 3 000 hôtels essentiellement une et deux étoiles, ont fermé leurs portes du fait des difficultés de gestion et de leur inadaptation aux marchés. Selon la DGIS, Direction générale compétitivité, industrie, services de Bercy, on peut craindre que les obligations de mises aux normes (sécurité-handicapés) ne contraignent 3 500 autres unités à disparaître. Il est donc évident qu'il faut que l'Etat, en relation avec les collectivités locales et les organisations professionnelles, interviennent rapidement. Certes, des mesures ont été engagées au travers d'aides financières mises à disposition par OSEO, mais, ce dispositif n'est pas assez efficient. Nous aurons des propositions à faire sur ce sujet.
  - **Les équipements d'hébergements associatifs à caractère social connaissent des difficultés** de maintien, d'entretien et de réhabilitation. Jean-Pierre Marcon, expert dans ce domaine, pourra nous en parler mieux que moi. Des mesures doivent être prises urgemment pour leur permettre de trouver de nouvelles sources de financement.
  - Enfin, je tiens à le dire : pour moi ce qui **manque le plus à notre tourisme, c'est une gouvernance centrale et territoriale** à la hauteur des enjeux :
- Depuis ces dernières années, l'Inspection Générale du tourisme a été dissoute. La direction nationale du tourisme qui avait son siège propre, Place de Catalogne, a été rapatriée à Bercy. Elle est aujourd'hui réduite à une sous-direction de la DGCIS et composée de quelques dizaines de fonctionnaires.  
RGPP oblige, bien sûr... mais la faible part finalement réservée à la gouvernance centrale du tourisme la met en grande difficulté pour exercer fructueusement ses missions.
  - En ce qui concerne les procédures de présentation à l'Assemblée nationale des budgets annuels du tourisme : en 2007, ils étaient inscrits dans le cadre d'une Mission du ministère de l'Economie et des Finances, puis ils furent ramenés à un Programme pour être, l'année dernière, titrés simple Action d'un programme.
  - En ce qui concerne la représentation de l'Etat dans les régions, pas de réelle décentralisation dans le domaine du tourisme. Dans l'anagramme des DIRECCTE ? le Tourisme n'est pas affiché et les budgets annuels des délégués régionaux sont restés très insuffisants.  
**Une telle baisse des moyens humains et un tel appauvrissement des structures de gouvernance ne peuvent que conduire à une incapacité au développement.**

Je suis convaincu que ces constats ont fondamentalement pour cause un défaut d'information, de perception et un manque de lucidité de nos gouvernants sur les réalités du formidable potentiel que représente notre industrie du tourisme.

Cela est, sans doute, dû à une représentation réductrice qu'ils en ont. Nous devons beaucoup travailler à mettre en exergue et faire valoir les multiples facettes des bienfaits et avantages qu'elle peut apporter.

**Yves Foulon, Député-Maire d'Arcachon,**

Nous partageons tous, ici, ce constat de l'absence d'une véritable politique nationale du tourisme. Chacun de nous agit au service d'un territoire ou d'une entreprise en regrettant l'insuffisance d'organisation entre le public et le privé et le manque de lisibilité à terme.

On constate seulement un saupoudrage de fonds divers et variés en faveur de telle ou telle opération mais cela ne peut s'apparenter à une démarche coordonnée de politique publique.

C'est bien, là, l'objet de notre association qui réunit des acteurs d'horizons différents dans le but de créer les conditions et d'élaborer des propositions pour une nouvelle politique du tourisme.

Nous ne voulons pas nous substituer aux organismes existants dans ce domaine mais nous avons pour objectif de trouver, dans la concertation, des solutions aux problèmes que nous rencontrons dans l'exercice de nos responsabilités sur le plan du tourisme dans nos territoires.

Je remercie Jean-Michel de m'associer avec Jean-Pierre Marcon à cette démarche. Chacun de nous va pouvoir, aujourd'hui, exprimer, ce qu'il attend de cette structure.

Quant à moi, je voudrais lancer, dès maintenant, quatre pistes de réflexion.

- Tout ce qui concerne le e-tourisme n'est pas suffisamment organisé – nous avons du retard sur ce sujet.
- L'identification et les précisions nécessaires en ce qui concerne les pays émergents ne sont pas clairement exposées.
- L'inventaire des structures insuffisantes ou manquantes sur les territoires devrait faire l'objet de notre attention.
- La question des logements pour les saisonniers est un problème crucial que nous devons résoudre.

**Daniel Fasquelle, Député-Maire du Touquet,**

Je partage en grande partie ce qui vient d'être dit par Jean-Michel et Yves. Et je salue leur intention. Il y a quelques jours le 'Comité pour la modernisation de l'Hostellerie française » dénonçait l'autosatisfaction qu'exprimait la France dans ce domaine.

Elle n'a pas lieu d'être. Certes nous restons la première destination mondiale en terme de fréquentation mais nous n'occupons que la troisième place pour les recettes. Le dernier rapport du « Forum Economique Mondial » vient de déclasser la France de la 3<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place dans le domaine du tourisme pour l'année 2012.

Je dénonce, comme Jean-Michel l'avait fait avant moi, le manque de stratégie touristique et même de volonté d'aborder les vrais problèmes dans ce domaine.

C'est particulièrement dommageable car on sait que le nombre de touristes dans le monde ne va cesser d'augmenter.

Voulons-nous saisir cette chance et prendre notre part à cette croissance des marchés ? Nous pourrions créer des dizaines, voire des centaines de milliers d'emplois dans notre pays qui en manque cruellement.

Cela suppose plusieurs conditions :

- Nous devons être plus attentifs aux attentes des clients.
- Nous devons soigner l'accueil. Pensons, par exemple, à ces visiteurs chinois qui ont été agressés récemment à Paris. C'est un message très négatif adressé en direction d'un pays dont le nombre de touristes ne devrait cesser de se multiplier.

Pensons aussi à l'accueil dans nos aéroports et dans nos gares. Je fréquente régulièrement la Gare du Nord et déplore la façon dont y sont accueillis nos visiteurs.

- Nous devons aussi aborder le problème essentiel des formations et des 50 000 emplois non pourvus dans le secteur. Il faudra y travailler avec les professionnels, les formateurs, les jeunes et leurs familles.
- Enfin, chaque année les budgets pour la promotion à l'international baissent. Je l'ai dénoncé lors de la présentation du budget 2013. C'est une grave erreur. On sait qu'un euro public permet de lever 10 euros privés. On sait aussi que les actions de promotion ont un fort effet de levier sur nos chiffres d'affaires. Aussi, il faudrait augmenter les budgets de promotion qui sont, aujourd'hui, bien inférieurs à ceux des pays européens concurrents.

**Laurent Wauquiez, Ancien Ministre et Député de la Haute-Loire,**

J'irai dans le même sens que Daniel. Mon expérience dans le domaine du tourisme se résume au Puy en Velay et à Saint Jacques de Compostelle, mais nous avons beaucoup discuté de ces questions avec Jean-Michel.

Je tiens à le remercier ainsi qu'Yves de m'associer à leur démarche, car j'ai pu prendre conscience de la réalité de notre industrie touristique et de mes propres illusions en la matière.

- Nous devons nous poser la question des axes de réflexion à emprunter pour apporter les bonnes solutions.
- En tout premier lieu, il faut faire tomber le tabou selon lequel nous serions les meilleurs du monde et notre économie touristique irait de soi, sans qu'il soit besoin de s'en préoccuper.

Je suis convaincu que selon l'énergie qu'on mettra dans la politique touristique publique nous aurons des gains ou des reculs.

D'autres destinations sont plus habiles que nous dans ce domaine. Je le regrette et compte sur vous tous pour que vous nous aidiez à cette prise de conscience.

- En second lieu : notre image de marque

Sur mon territoire, je constate que chacun développe sa propre promotion en consommant des crédits souvent importants en publications, voyages, événements.

Chaque petite collectivité agit seule, sans suffisamment de concertation et de coordination avec les autres.

En fait nous ne nous inscrivons pas dans le cadre d'une stratégie naturelle globale qui porterait la marque de la destination France. Il nous faudrait un cap et une orientation centrale et territoriale à l'identique de bien d'autres secteurs d'activités.

Il serait aussi nécessaire que nous concevions des politiques territoriales intégrant les différents équipements touristiques, (hébergements, lieux patrimoniaux etc...) dans leurs environnements naturels mais aussi dans les modes de vie et les événements culturels de leurs territoires. Le tourisme événementiel et l'animation doivent aussi être développés.

De plus, il faut inverser la tendance au plan de la gouvernance centrale. Il faut bien reconnaître qu'un ministre du tourisme est, en quelque sorte, la dernière roue du carrosse. Or, le caractère multisectoriel de l'industrie touristique, son potentiel de développement et ses capacités à créer des emplois nécessiteraient que le ministre dédié soit placé directement sous l'autorité du Premier ministre. Cette mesure permettrait que chaque ministre, dans le cadre de ses compétences, prenne mieux en compte la composante tourisme des politiques qu'il engage.

Enfin, je reviens à la notion de filière « tourisme ». On parle de stratégie filière dans l'industrie, les métiers du luxe, les microcomposants, l'automobile. Pour le tourisme, on a l'impression qu'il ne s'agit pas d'un domaine à structurer, comme si ce n'était pas un secteur essentiel, comme si les professionnels pouvaient agir chacun pour son propre compte. Comme si il n'y avait pas de stratégie de formations à adopter.

En réalité, nous possédons une richesse considérable que nous ne mobilisons pas et dont les retombées s'amenuisent au fil du temps. C'est regrettable.

### **Jean-Michel Couve**

Je voudrais rajouter un autre constat, c'est le paradoxe d'une surconsommation de crédits publics mis à disposition de notre tourisme. Ce sont environ 3MD€ qui sont consacrés si on prend en compte : les crédits européens, ceux de nombreux ministères, ceux des régions, départements, communes et intercommunalités consacrés à des actions à objet ou impact touristique.

Ces montants restent, d'ailleurs, encore à préciser mais il est clair que ces fonds sont dépensés de façon ni organisée, ni coordonnée entre l'Etat et les collectivités.

Entre les collectivités locales aussi. Exemple : les Régions établissent des Schémas d'aménagement et de développement du tourisme sans concertation suffisante avec les Départements qui élaborent le leurs, par ailleurs.

Il est évident que ce sont les entreprises et non le secteur public qui créent les emplois, mais ces entreprises ont besoin que le secteur public leur permette les conditions de leur développement.

Aussi, c'est dans le sens de l'organisation et de la remise en ordre des actions publiques que nous orienterons nos travaux.

### **Léonce Deprez, ancien-Député-Maire du Touquet,**

J'ai le plaisir de retrouver, ici, des collègues avec lesquels nous avons fait équipe pendant des années.

J'ai abordé ma vie publique par le biais d'activités économiques puisque j'ai créé une importante PME dans l'imprimerie. Cette expérience m'a montré que c'est par cette voie économique qu'on peut déboucher sur un pouvoir public intelligent.

A l'aune des nombreux travaux que j'ai réalisés dans le domaine du tourisme, durant 30 ans je voudrais dire que :

- Il ne faut pas trop accabler l'Etat.
- Il faut engager nos réflexions sur la base des territoires.
- Il est indispensable de développer les activités touristiques sur les quatre saisons.
- Il est nécessaire que l'Etat s'engage sur l'aménagement du temps tout autant que sur l'aménagement du territoire.
- L'organisation du territoire est primordiale. J'y ai beaucoup œuvré dans le Nord Pas de Calais en tant que Président du Comité Régional du tourisme. Pour moi, les Régions doivent disposer de la compétence tourisme et être structurées en Pôles d'économie touristique en Pôles de développement.

### **Charles Ange Ginesy, Député-Maire de Péone Valberg,**

Je partage ce qui vient d'être exprimé. Je salue cette initiative de création d' « Avenir France Tourisme » d'autant qu'elle rassemble des responsables d'associations nationales (stations de tourisme, stations classées et stations de montagnes), et des élus nationaux et locaux, experts en la matière.

Cette transversalité doit nous permettre l'amélioration qualitative de nos produits touristiques. Ils doivent être plus élaborés, de meilleure qualité et plus compétitifs sur le rapport qualité prix.

Un certain nombre de problèmes se posent à nous, que nous soyons implantés sur le littoral, en zone rurale ou en montagne. Des problèmes d'urbanisme, de réglementation ou de e-tourisme dont vient de parler Yves Foulon.

Nous travaillons, tous, avec ces contraintes que nous connaissons bien et je trouve très intéressant de nous retrouver pour en débattre. J'espère que l'association à laquelle nous participons nous permettra de trouver les bonnes solutions.

### **Jean-Michel Couve**

A l'aune de ces différents constats, je pense qu'on ne peut rester sans réagir. Durant ces dernières années quelques mesures ont été prises pour une meilleure gouvernance, mais aucune d'elles n'a réellement permis d'accroître les retombées de notre tourisme qui continue, comme l'indique l'OMT, de perdre des parts de marché au niveau mondial et pire encore, européen.

**C'est justement dans le but de proposer des solutions pour un nouvel élan de cette industrie que nous constituons cette association loi 1901, « Avenir France Tourisme ».**

Comment procéder pour être les plus efficaces en la matière ?

Je suis convaincu que nous devons éviter de nous disperser en voulant traiter les multiples et divers problèmes qui se posent au niveau de chacune des formes et spécificités du tourisme (tourisme de loisirs, d'affaires, culturel, de mémoire, rural, littoral, montagne etc...) Il nous faut, au contraire, concentrer nos travaux sur ce qui constitue les bases de toutes les formes du tourisme et conditionne une bonne organisation de l'ensemble des activités de ce vaste domaine. Ce sont les « fondamentaux » du tourisme qui détermineront la réussite d'une politique nationale.



Quels sont-ils ?

### **1/ La gouvernance centrale et l'organisation territoriale**

Nous devons proposer des solutions pour améliorer la gouvernance d'Etat et réorganiser ses relations avec les Régions et les autres collectivités. Trop de dépenses sont affectées, à tous niveaux territoriaux, sans souci de conditions et de cohérence et sans indicateurs fiables des retombés.

### **2/ l'observation économique et statistique**

Les données chiffrées qui sont affichées concernant le nombre d'arrivée de visiteurs étrangers, nous placent en pole position au niveau mondial. Mais concernant les recettes, nous ne serions qu'en troisième position. Quant au solde créditeur du poste Voyages de la balance des paiements ils oscilleraient, selon les années, dans des proportions étonnantes, entre 7,5 et 12,5MD€.

En fait, la plupart des experts s'accordent à dire que les méthodes employées pour produire ces données devraient être revues.

Nous devons faire des propositions pour en améliorer la fiabilité.

### **3/ Les Formations supérieures et la Recherche**

En 2006, nous avons inventorié 570 diplômes d'études supérieures délivrés de manière très inégale par des universités, des organismes privés ou parapublics. De plus le constat a été fait, maintes fois, de l'inadéquation de ces formations avec les besoins des entrepreneurs du tourisme et les demandes des marchés.

### **4/ La promotion à l'international**

Pour avoir visité un certain nombre de bureaux de l'ex Maison de France, (aujourd'hui Atout France), à l'étranger certains, parmi nous, ont pu constater que leurs agents ne disposent ni de moyens, ni d'appui suffisants au niveau de nos ambassades et consulats généraux pour commercialiser, comme il le faudrait, nos produits et nos territoires touristiques. Il en va de même de nos capacités à promouvoir les savoir-faire et les équipements de nos entreprises qui devraient pouvoir mieux exporter.

Une réforme doit aussi être engagée dans ce domaine.

### **5/ Intelligence stratégique**

Chaque crise mondiale retentit sur notre industrie touristique : crises sanitaires, crises géopolitiques (conflits moyens orientaux, printemps arabe, terrorisme...) crises monétaires, évènements telluriques. Chaque fois, nous semblons être pris de court, alors que nos entreprises, en particulier les voyagistes et réceptifs, sont directement touchés. Chaque fois se posent des problèmes de communication (rappel de la crise du Chikungunya) qui aggravent encore les effets négatifs de ces événements.

La constitution d'une structure de veille permanente, incluant une cellule de crise (à l'instar de ce que savent bien faire nos militaires) permettrait sans doute, d'en amortir les conséquences.

Cet organisme pourrait, aussi, être dédié au « benchmarking » pour suivre, en permanence, les politiques conduites par les pays concurrents.

Un Conseil Nationale du Tourisme réformé pourrait y pourvoir.

## **6/ La politique du tourisme dit « social et associatif».**

Il s'agit d'un volet essentiel de notre tourisme. Il connaît, aujourd'hui, de graves problèmes qui mériteraient une grande attention (entretien et réhabilitation des Centres de vacances). Des mesures devront être proposées pour soutenir les organismes associatifs et les collectivités propriétaires de ces hébergements. Il faudra, aussi, étudier une réforme du fonctionnement de l'Agence nationale du Chèque-vacances.

Pour chacun de ces fondamentaux, des propositions et des pistes de réformes ont déjà été présentées en conclusion des travaux de la Commission nationale du Tourisme de l'UMP que Nicolas Sarkozy m'avait demandé de créer et d'animer, en 2005.

Il nous faudra actualiser ces propositions, les amender ou les abonder au fil d'auditions, de recherches et de visites sur le terrain que nous effectuerons à partir de la rentrée d'octobre.

### **En conséquence de quoi, je propose que notre association se fixe deux objets :**

- **L'étude de ces « fondamentaux ».** Ceci n'excluant pas qu'au cours de nos échanges nous puissions aborder quantité d'autres sujets.
- **Une stratégie de communication sur nos travaux,** mais aussi et surtout, sur l'importance que revêt notre industrie touristique aux plans économique, social, territorial et humain. Ainsi que sur le fort potentiel de développement de ce vaste secteur d'activités qui constitue un des piliers majeurs de l'économie de la France.

Cette communication aura pour cibles le monde politique et les décideurs économiques mais, aussi, le public. Car, il serait indispensable que nos concitoyens s'approprient leur tourisme, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Pour conclure, deux remarques de personnalités expertes dans le domaine de l'économie et du tourisme :

- **Francesco Frangialli**, ex- secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme écrit dans son rapport « La performance française dans le tourisme mondial » de mai 2008 : « *La dégradation incontestable de nos positions compétitives au cours de la dernière décennie a été largement occultée dans le discours officiels des responsables gouvernementaux, toutes tendances politiques confondues, par la satisfaction, maintes fois répétée, tirée du maintien de notre place de leader en matière d'arrivées, avec près de 82 millions d'arrivées internationales en 2007.* »
- **Christine Lagarde**, ministre de l'Economie qui m'écrivait : « *notre tourisme peut le mieux s'il le veut et si les femmes et les hommes qui s'y emploient ne se consacrent qu'à lui* ».

L'un et l'autre ont, ainsi, bien éclairé le sujet.

### **Marc Francina, Député-Maire d'Evian les Bains, Président de l'ANMSCCT**

Je suis entièrement d'accord en ce qui concerne les « fondamentaux ». Mais en tant que président de l'Association Nationale des Maires de Stations Classées et Communes Touristiques, je pense que c'est, à nos associations de traiter et de se battre sur les problèmes techniques et spécifiques des différents acteurs du tourisme. C'est ce que nous faisons à l'ANMSCCT. La loi d'Hervé Novelli de 2006 a permis la réforme des stations classées et touristiques. Or, l'Etat ne suit pas. Sur les 577 communes qui étaient classées avant la loi Novelli, seules 82 ont obtenu leurs classements. Aujourd'hui, 150 dossiers au moins, sont bloqués dans les préfectures et au Ministère du Tourisme. C'est inadmissible.

C'est, certes, à nous d'y travailler, mais je dois dire à nouveau mon regret de voir trop peu de collègues députés s'intéresser vraiment au tourisme.

### **Léonce Deprez**

On voit bien que, ces « fondamentaux » étaient inclus dans la politique nationale pluri saisonnière que je proposais.

Il faudrait reprendre et communiquer sur ce qui a été fait antérieurement. Il est vrai qu'une véritable politique nationale n'a pas été définie. Et, pourtant, beaucoup d'éléments susceptibles de la constituer ont déjà été étudiés et proposés.

Je suis d'accord pour dire qu'une telle politique nationale ne peut se concevoir que sous l'égide de Matignon compte tenu du caractère transversal et, donc, multisectoriel du tourisme.

L'économie touristique doit être considérée comme une synthèse.

### **Jérôme Bignon, ancien-Député de la Somme et Conseiller Général,**

Je suis d'accord sur la proposition de travailler sur les « fondamentaux ». Je tiens à faire deux remarques ;

1. Nous devrions **nous occuper plus précisément, aussi, du tourisme ultra marin**. Il représente une économie essentielle pour les Dom-Tom et procure des retombées intéressantes au plan national.

Pour travailler beaucoup en contact avec ces territoires, je pense qu'il est de notre responsabilité d'y focaliser nos travaux.

2. Il serait, aussi, intéressant de rajouter une dimension « veille » et porter un regard sur tout ce qui concerne les réglementations. Les opérateurs touristiques ne sont, malheureusement, pas épargnés par les lourdeurs en ce qui concerne les réglementations excessives sur le travail, les normes, etc. Il faudrait proposer des mesures d'allègements pour que ce domaine d'activités puisse se développer.

### **Jean-Michel Couve**

Concernant les problèmes découlant de l'excès de réglementation, ils sont nombreux et effectivement pénalisants en l'état actuel pour les entrepreneurs. Mais, je vous propose de les aborder au fil des travaux de chaque groupe de travail qui sera constitué. Les parlementaires devront y prendre toute leur part.

A propos du tourisme dans les DOM-TOM, je pensais que les « fondamentaux » sur lesquels nous allons travailler pouvaient concerner aussi les territoires ultramarins. Mais, je serais intéressé à travailler avec toi pour développer ce thème au sein d'un groupe de travail dédié.

### **Léonce Deprez**

Nous devons prendre en compte l'exceptionnelle attractivité de nos territoires sur le plan de la nature et de l'environnement. Chaque Région, chaque territoire dispose d'un capital environnemental de haute qualité que nous devons d'autant plus valoriser au plan national qu'ils sont les uns et les autres, très divers.

Il faut cesser d'opposer écologie et économie. Par exemple, on a pu constater combien de projets intéressants avaient été abandonnés sur le littoral du fait de l'application unilatérale et drastique de la loi littoral. C'est en préservant mais aussi en valorisant économiquement notre environnement qu'on réussira notre politique touristique des quatre saisons.

### **Jean-Michel Couve**

A ce sujet, je voudrais rappeler que la loi Littoral n'a été appliquée, durant plus de 20 ans, que sur son volet protection de l'environnement. Son volet aménagement et développement est encore, aujourd'hui, bien peu pris en compte. Nous pourrions traiter cette question dans le groupe de travail « gouvernance et organisation territoriale ».

### **Gaël de la Porte du Theil, Président d'Interface Tourisme,**

Je suis d'accord sur les six « fondamentaux » mais je tiens à rappeler qu'il est regrettable que, durant ces dernières décennies, on ait abandonné les grands aménagements territoriaux qui avaient, auparavant, connu un grand succès :

- La « loi montagne » dans les années 60 : elle a permis la création de neuf stations nouvelles. La France qui était en 4<sup>e</sup> position en matière de tourisme de montagne est devenue la première destination mondiale. Dans la foulée, c'est toute une industrie qui s'est développée. Je pense, en particulier à Pomagalski mais aussi à d'autres grandes entreprises françaises. A l'époque, nous avons su valoriser les atouts naturels dont notre pays disposait.
- La même démarche avait été engagée en Languedoc-Roussillon avec le plan Racine.
- Le dernier grand programme a été l'implantation d'Eurodisney qui reçoit aujourd'hui 10 millions de visiteurs par an.

Nous disposons sur notre territoire national d'au moins cinq lieux sur lesquels pourraient être conçus des projets de ce type. Si on ne le fait pas, on en restera à un tourisme « ancienne génération ». J'aimerais qu'on mette ce sujet à notre ordre du jour.

### **Patrick Eveno, Chef d'entreprise, Professeur associé à l'IREST Paris I Sorbonne,**

Je constate que nous partageons, tous, la même vision de notre tourisme. Bien des problèmes se posent dans les différents secteurs de l'industrie touristique.

La question se pose de savoir comment pourrait-on aborder toutes les particularités des différents types de tourisme selon les lieux géographiques où il s'exerce, les divers thèmes qu'il développe, les multiples activités économiques qu'il engendre.

Il nous faut hiérarchiser et le choix que nous faisons à « Avenir France Tourisme » est de nous occuper de ce qui est essentiel pour la réussite de tous les types de tourisme : les « fondamentaux » qui constituent la base et les dénominateurs communs de toutes les formes que peuvent prendre les activités touristiques. C'est à partir du traitement de ces thèmes qu'on pourra aborder des questions plus spécifiques à tel ou tel type de tourisme.

## **Jean-Michel Couve**

Je pense qu'effectivement nous devons concentrer nos efforts sur ce qui est essentiel. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux des groupes de travail, nous aurons l'occasion d'entrer de plain-pied dans les problématiques particulières. Si on ne procède par de cette manière, je crains que nous nous dispersions, comme je l'ai trop souvent vécu dans les nombreuses commissions tourisme auxquelles j'ai participé.

Je voudrais, maintenant, en venir au deuxième objet de notre association : **la communication sur l'importance et le potentiel de notre industrie touristique.**

Malgré tous les satisfécits accordés au tourisme depuis tant d'année par les dirigeants politiques nationaux de tous bords, on ne peut que déplorer l'absence récurrente d'organisation de sa pratique.

Au total, malgré le fait que nous nous affichions comme la 1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale, en réalité, la France ne cesse de perdre des parts de marché, non seulement au plan mondial ( ce qui peut se concevoir compte tenu de l'émergence de nouveaux pays producteurs et récepteurs dans le monde) mais, plus grave, au plan européen. L'Organisation Mondiale du Tourisme et les conclusions du dernier Forum économique mondial en attestent.

Que faut-il faire pour redresser la barre ? Et pourquoi de tels constats n'ont pas conduit nos dirigeants à déployer plus d'attention et d'efforts à ce domaine d'activités si important aux plans économique, social, territorial et humain, alors que la France dispose d'atouts considérables pour le faire prospérer ?

Une des premières raisons tient, je pense, à ce que signifie aux yeux de certains le terme de « tourisme ». Bien trop souvent, ils en ont une vision très limitée : le tourisme, ce serait exclusivement les vacances et les loisirs. Dans de telles conditions, s'occuper de tourisme consisterait alors à ne traiter que des vacanciers et les secteurs d'activités s'y rattachant se résumeraient aux hôteliers, aux restaurateurs, aux transporteurs et aux agents de voyage ainsi qu'à des animateurs de loisirs.

Il s'agit là d'un abord bien trop réducteur de ce que représente, en réalité, le vaste domaine du tourisme et de tout ce qu'il peut engendrer comme métiers dans de nombreuses et diverses branches d'activités.

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit le touriste comme « **une personne qui séjourne plus de 24 heures, hors de son environnement habituel, pour quelque raison que ce soit** ».

Il ne s'agit donc pas de ne s'occuper que des vacanciers et des excursionnistes mais de tous ceux qui passeront 24h au moins dans les lieux, quel que soit le motif de leurs séjours. C'est dire le nombre et la diversité des métiers que le tourisme concerne de façon directe ou indirecte. L'acte professionnel touristique regroupe tous ceux (ils sont si nombreux) qui organisent le territoire ou la destination et qui proposent leurs offres, tous ceux qui sollicitent les marchés et promeuvent, tous ceux qui reçoivent et accueillent les clientèles ainsi que ceux qui les transportent.

De plus, peu de nos territoires, sinon aucun, ne pourrait tirer, peu ou prou, bénéfice des diverses activités que le tourisme génère ou irrigue.

C'est là, toute l'importance de notre industrie touristique qui a, de plus, la chance de bénéficier de « matières premières » exceptionnelles en termes de nature, de culture, de patrimoine, de paysages, d'infrastructures et de savoir-faire. Quand on sait, enfin, que le tourisme ne cesse de se développer dans le monde, on ne pourrait admettre de ne pas doter notre pays de tous les moyens susceptibles d'en profiter, au mieux, dans les années et décennies à venir.

Celle passe, d'abord, par une communication ciblée auprès des responsables politiques, des décideurs économiques et des populations.

Je solliciterai la constitution d'un groupe de travail dédié à cette question afin d'élaborer et de mettre en œuvre cette opération de communication qui sera évolutive dans le temps.

**Annick Napoléon, Maire de Cavalaire-sur Mer et Conseillère Régionale PACA,**

Dans cette période de grand marasme pour notre pays, l'industrie touristique est particulièrement porteuse d'avenir. Elle dispose, effectivement, de grands atouts. Nos visiteurs étrangers apprécient nos différents territoires, nos productions et nos moyens de transports.

Nous bénéficions d'un environnement de grande qualité et que nous devons protéger car il constitue un patrimoine très attractif.

On disait tout à l'heure que 50.000 offres d'emplois dans le tourisme n'étaient pas pourvues. Je n'admets pas qu'on ne s'attelle pas, avec plus de détermination à résoudre ce type de problèmes. Je suis bien d'accord, nous devons communiquer sur ces sujets, quitte à provoquer, s'il le faut, pour convaincre que l'avenir de la jeunesse doit s'inscrire dans notre potentiel de développement touristique.

Les industries manufacturières sont en perte de vitesse. Il faut, certes, les soutenir mais il faut, aussi, prendre en compte qu'une industrie peut être, demain, beaucoup plus florissante : c'est l'industrie du tourisme.

**Jean-Michel Couve**

A ce sujet, je regrette que, bien souvent, en haut lieu, quand je plaide pour qu'on accorde plus de moyens au tourisme, on me répond qu'on ne tient pas à transformer la France en une sorte d'Eurodisney national. Quelle stupidité binaire !

Comme si ce devait être le tourisme ou l'industrie. Pour nous, ce sera l'industrie et le tourisme.

**Annick Napoléon**

En fait, l'une a besoin de l'autre. L'attractivité de nos territoires c'est aussi la diversité de nos sociétés, le savoir-faire, les productions manufacturières qui font conditionnent la bonne organisation du pays.

**Mark Watkins, Président du Comité pour la Modernisation de l'Hôtellerie Française**

Je voudrais poser une question : je vois bien le contenu de la démarche d'« Avenir France Tourisme » et son projet de communication.

Mais, pouvez-vous m'indiquer comment vous comptez qu'elle se positionne au plan politique : s'agit-il seulement d'une force de proposition ? Ou bien d'une force d'opposition ? Est-ce qu'elle doit devenir un courant politique ou doit-elle rester apolitique pour imposer ses points de vue ?

**Jean-Michel Couve**

Je pense qu'elle ne doit pas être une association politique. Certes, aujourd'hui, notre groupe rassemble plus de personnes de droite que de gauche. Mais **nous devons avoir pour objectif de constituer un lieu de rassemblement et d'échanges entre des personnes de toutes sensibilités** : des politiques, des entrepreneurs, des experts, des représentants de la société civile intéressés par ces questions et qui désirent le changement. A terme, nous accueillerons des passionnés du tourisme venant d'horizons divers et qui seront à même de diffuser nos messages autour d'eux.

**Léonce Deprez**

Ce sont les Régions qui organisent les pôles touristiques. Il faut donc largement dépasser les considérations partisanses. Ces Régions doivent, aussi, développer leurs politiques quels que soient les sensibilités des élus et s'organiser pour obtenir une cohésion au plan national.

Nous devons ouvrir les bras au politique et non pas les fermer.

**Louis Guedon, Maire des Sables-d'Olonne,**

Je voudrais dire toute l'importance que revêt pour les zones océaniques et littorales ce qui vient d'être dit par Jean-Michel Couve.

Ce sont des zones en grande difficulté. La politique européenne nous a privés des 2/3 de nos bateaux dont les productions ont fortement diminuées.

Nos espaces littoraux accueillent de plus en plus de résidents. Pour autant, l'activité économique y est très contrainte. Je pense, en particulier, à l'application de la loi Littoral.

Aussi pour renforcer l'économie, créer des emplois sur nos littoraux et reprendre les parts de marché perdues au plan international, nous devons effectivement agir sans tarder. J'adhère volontiers aux orientations qui viennent d'être exposées.

**Paul Server, Président de la Financière Sport et Loisirs,**

Pour avoir largement participé aux réunions qui avaient été conduites par JM Couve de 2005 à 2007, je peux témoigner qu'un travail considérable avait été réalisé et nous avons rendu fin janvier 2007 un projet de réforme qui tenait particulièrement la route.

Nous avons, alors, fait le choix d'ouvrir notre commission UMP à des personnes d'autres sensibilités. Mais il faut bien reconnaître que nous avons connu quelques difficultés et avons été parfois déçus par certains des partenaires de tous bords. Il est vrai que nous étions en précampagne présidentielle.

Je ne suis pas un élu, je suis un entrepreneur et je compte bien continuer à apporter ma contribution pour un meilleur développement de notre tourisme. Je suis convaincu que, pour ne pas nous disperser, nous devons concentrer nos travaux sur les « fondamentaux » qui ont été rappelés car ils peuvent constituer la colonne vertébrale du projet de réforme que nous désirons. Ensuite, on organisera les groupes de travail ; ce qui nous permettra d'entrer plus dans les détails sur chacune des formes et chacun des types de tourisme.

**Emmanuel Dupart, Directeur-Général de France Congrès représentant son président Philippe Augier, Maire de Deauville.**

Je tiens à faire quelques remarques pour faire suite à ce que je viens d'entendre. Tout d'abord, je trouve que les constats qui ont été exposés sont un peu exagérés. Il ne faudrait pas noircir le tableau car il y a bien des choses intéressantes et pertinentes qui se déroulent sur nos territoires.

Il y a des écarts entre nos compétences et nos engagements dans les différentes associations représentées ici et qui mettent les mains dans le cambouis et, par ailleurs, l'ambition nationale que nous pouvons porter. La démarche de cette association n'aura d'intérêt et d'impact que si elle se fait en coordination avec différentes autres parties.

Je pense, par exemple, aux Régions qui mobilisent leurs compétences et démontrent leur légitimité dans le domaine du tourisme. Sans oublier les Métropoles. Les unes et les autres sont, pour la plupart, à gauche et, contrairement à ce que vous disiez, le gage de réussite serait d'associer d'emblée des élus de gauche pour participer à l'action et pour que d'autres y adhèrent. Le tourisme est totalement apolitique et il est aussi bien conduit par des gens de gauche que des gens de droite.

### **Léonce Deprez**

Lors de la première assemblée générale de l'économie touristique à laquelle je viens d'assister dans la Région Nord-Pas de Calais, j'ai pu constater une prise de conscience de l'importance du tourisme. Prise de conscience que dans nos régions, où le chômage croît, l'économie touristique est devenue une source de vie plurisaisonnière susceptible de mobiliser les activités durant les douze mois de l'année. En particulier, sur la base du tourisme d'affaires et de la mise en valeur des temps libres. Dans cette Région Nord-Pas de Calais qui a une vocation touristique apparemment moins forte que dans le sud, nous sommes en train d'évoluer à grande vitesse. On a pris conscience que l'avenir des territoires dépend de la dynamique et de l'intelligence des élus qui l'administrent.

### **Jean-Michel Couve**

Je tiens à préciser, à nouveau, que ce sera notre choix de rester en dehors de toute considération politique partisane.

Chacun de ceux qui participeront à nos travaux pourront exercer leur démarche personnelle par ailleurs. Quant à nous, notre objectif est de convaincre de l'importance de notre tourisme et de la pertinence des propositions de réforme que nous proposerons.

### **Patrick Eveno**

Je pense qu'il est en revanche un aspect politique dont il faudra tenir compte: je veux parler de la politique européenne.

Le traité de Lisbonne a profondément changé la donne : l'Europe a, maintenant, compétence d'accompagnement en la matière et les décisions susceptibles d'être prises en matière d'économie touristique ne sont plus conditionnées par l'unanimité.

Actuellement, la Commission européenne, convaincue de l'importance des retombés touristiques sur l'ensemble des pays, met en œuvre un certain nombre de chantiers. Cela prendra du temps mais ce sont des dispositifs qui avancent vite et bien.

Il nous faudra entrer plus à fond dans ce dossier « Europe et Tourisme » pour en dégager plus de possibilités d'améliorer notre propre industrie touristique.

---

### **Au total :**

De cette réunion se dégagent un certain nombre d'accords de principe sur :

- **la nécessité de créer une véritable politique nationale du tourisme.**
- **De développer notre action en concentrant nos travaux sur les thèmes fondamentaux.**
- **De mettre en place une stratégie de communication nationale susceptible de créer une image sensiblement différente de celle que porte communément, chez nous, le « tourisme.**

Quatre points supplémentaires ont particulièrement attiré l'attention des participants :

- **Le regard que nous devons porter au tourisme ultramarin.**
- **Le lien à renforcer entre écologie et économie touristique.**
- **La valorisation dans le temps et dans l'espace en développant un tourisme des quatre saisons et en coordonnant les actions sur les territoires.**
- **L'amélioration qualitative des produits « France ».**



Une prochaine assemblée générale constitutive de l'association aura lieu fin juin ou début juillet. L'ordre du jour comportera, d'une part, un volet administratif (statuts, financements, ..) et, d'autre part, les modes de fonctionnement de l'association et la mise en place des groupes de travail. Ceux-ci seront mobilisés dès la rentrée prochaine.